

En 2018, 40 % des habitants de France métropolitaine ont un niveau de vie inférieur à 1 582 euros mensuels. Un peu plus d'un tiers d'entre eux sont pauvres : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 063 euros par mois. Ces personnes aux revenus modestes sont plus jeunes et vivent davantage dans une famille monoparentale ou nombreuse (au moins trois enfants) que le reste de la population. Elles sont moins souvent en emploi ou à la retraite que le reste de la population et davantage au chômage ou inactives non retraitées. Enfin, elles sont plus nombreuses à être handicapées.

En France métropolitaine, 40 % des personnes ont, en 2018, un niveau de vie inférieur à 18 989 euros annuels, soit 1 582 euros par mois, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee (voir annexe 1.1). Elles vivent dans des ménages que l'on qualifiera dans cet ouvrage de « modestes ». Un peu plus d'un tiers d'entre elles (37 %), soit 9,3 millions de personnes, sont pauvres monétairement, au sens statistique du terme : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian¹, soit 1 063 euros par mois en 2018. Les autres personnes aux revenus modestes, soit 15,9 millions de personnes, sont désignées dans cet ouvrage comme « modestes non pauvres » : leur niveau de vie se situe entre le seuil de pauvreté (1 063 euros par mois) et le quatrième décile de niveau de vie (1 582 euros par mois).

La moitié des personnes pauvres sont âgées de moins de 30 ans

Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes modestes ou pauvres. En 2018, 53 % des personnes modestes et 53 % des personnes pauvres sont des femmes (tableau 1), alors qu'elles représentent 50 % du reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté des femmes en 2018 (15,2 %) est légèrement plus élevé que celui des hommes (14,3 %) [tableau 2]. Les personnes modestes sont en moyenne plus jeunes que le reste de la population. En 2018, 42 %

des personnes modestes ont moins de 30 ans (contre 31 % pour le reste de la population) et 30 % ont moins de 20 ans (contre 21 %). Les personnes pauvres sont encore plus jeunes que les personnes modestes non pauvres : quasiment une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans, contre 38 % des personnes modestes non pauvres. À l'extrême opposé, les personnes de 60 ans ou plus sont moins représentées parmi les personnes modestes (23 %) que parmi le reste de la population (28 %). Cette sous-représentation s'accroît avec la pauvreté : ainsi, 16 % des personnes pauvres sont âgées de 60 ans ou plus contre 27 % des personnes modestes non pauvres.

En conséquence, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 20 ans est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes de 60 ans ou plus. Plus pauvres et appartenant aussi davantage à un ménage locataire, les personnes de moins de 30 ans sont plus souvent couvertes² par les allocations logement que l'ensemble de la population (37 % contre 24 %) [tableau 3].

Les personnes modestes vivent plus souvent seules ou bien dans des familles monoparentales ou nombreuses

La configuration familiale est également un facteur influençant la pauvreté. Plus d'un tiers des personnes modestes (36 %) vivent dans une famille monoparentale ou dans une famille

1. Le niveau de vie médian est de 1 771 euros par mois en 2018 en France métropolitaine.

2. Une personne est dite « couverte » par une prestation si son ménage l'a perçue au moins une fois au cours de l'année.

Tableau 1 Répartition des personnes suivant leur niveau de vie et selon diverses caractéristiques, en 2018

En %

		Répartition des personnes suivant le niveau de vie					
		Ensemble	Modestes ⁵ (< 4 ^e décile)	dont personnes pauvres ⁵	dont personnes modestes non pauvres ⁵	≥ 4 ^e décile	
Ensemble (en nombre)		63 140 400	25 255 700	9 327 300	15 928 500	37 884 700	
Sexe	Femme	51,6	53,4	53,1	53,5	50,4	
	Homme	48,4	46,6	46,9	46,5	49,6	
Type de ménage	Personne seule		16,7	20,8	20,0	21,3	13,9
	Famille monoparentale	avec 1 enfant ¹	5,1	7,5	7,9	7,4	3,5
		dont l'enfant est mineur	2,6	4,7	5,0	4,5	1,2
		avec 2 enfants ¹ ou plus	6,0	11,6	17,0	8,4	2,3
		dont au moins 1 enfant est mineur	5,1	10,4	15,7	7,3	1,6
	Couple	sans enfant ¹	23,7	14,6	9,7	17,4	29,8
		avec 1 enfant ¹	13,1	8,4	8,1	8,7	16,2
		dont l'enfant est mineur	8,7	5,9	5,7	6,0	10,5
		avec 2 enfants ¹	19,4	15,2	12,6	16,8	22,2
		dont au moins 1 enfant est mineur	17,2	13,6	11,5	14,9	19,6
		avec 3 enfants ¹	8,7	10,7	10,6	10,8	7,3
	Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	3,4	6,4	8,5	5,2	1,5
sans enfant ¹		2,2	2,2	2,5	2,0	2,2	
Tranche d'âge	avec enfant(s) ¹		1,7	2,5	3,1	2,1	1,2
	Moins de 20 ans		24,3	30,0	34,9	27,1	20,6
	20 à 29 ans		10,8	12,2	13,9	11,1	9,9
	30 à 39 ans		12,6	11,6	11,3	11,9	13,2
	40 à 49 ans		13,1	12,5	12,5	12,5	13,5
	50 à 59 ans		13,3	10,8	11,5	10,5	14,9
60 ans ou plus		25,9	22,9	16,0	26,9	27,9	
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		45,2	37,1	33,7	39,1	50,6
	Actifs occupés		41,2	30,1	23,5	34,0	48,6
	dont salariés		36,4	25,8	17,8	30,5	43,5
	dont non-salariés		4,8	4,3	5,7	3,5	5,1
	Chômeurs		3,9	6,9	10,1	5,0	2,0
	Inactifs de 18 ans ou plus		32,7	35,8	34,9	36,4	30,6
	Retraités		23,0	20,9	13,4	25,1	24,5
	Autres inactifs		9,7	15,0	21,5	11,2	6,1
	Personnes de moins de 18 ans		22,1	27,1	31,4	24,6	18,8
	<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		2,3	3,8	5,7	2,6	1,3
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		74,6	68,6	63,8	71,3	78,7
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		6,9	9,3	9,1	9,4	5,3
	Personnes de moins de 15 ans		18,5	22,1	27,1	19,3	16,1
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		64,3	65,1	71,1	61,6	63,8
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		6,1	7,6	7,9	7,5	5,1
	Territoires ruraux des grandes aires		19,7	17,0	12,0	19,9	21,6
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		5,7	5,8	4,7	6,4	5,6
	Territoires ruraux isolés		4,1	4,5	4,4	4,6	3,9
Ensemble		100	100	100	100	100	

1 à 5 : voir annexe 1.2.

Lecture > En 2018, les personnes seules représentent 16,7 % des personnes vivant en France métropolitaine. Elles représentent 20,8 % des personnes modestes et 20,0 % des personnes pauvres.**Champ** > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.**Sources** > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018, calculs DREES.

nombreuse (au moins trois enfants), contre 15 % pour le reste de la population (tableau 1). Les personnes seules sont également surreprésentées parmi les personnes modestes mais de

manière moins importante : 21 % des personnes modestes sont seules, contre 14 % parmi le reste de la population. À l'inverse, les couples sans enfant sont deux fois plus représentés parmi

Tableau 2 Part des personnes modestes et taux de pauvreté selon les caractéristiques des personnes, en 2018

			En %	
			Part des personnes modestes ⁵	Taux de pauvreté
Ensemble			40,0	14,8
Sexe	Femme		41,4	15,2
	Homme		38,5	14,3
Type de ménage	Personne seule		49,9	17,7
	Famille monoparentale	avec 1 enfant ¹	58,7	22,7
		dont l'enfant est mineur	71,8	28,4
		avec 2 enfants ¹ ou plus	77,2	41,8
		dont au moins 1 enfant est mineur	81,0	45,0
	Couple	sans enfant ¹	24,6	6,1
		avec 1 enfant ¹	25,8	9,1
		dont l'enfant est mineur	27,1	9,7
		avec 2 enfants ¹	31,4	9,6
		dont au moins 1 enfant est mineur	31,7	9,9
avec 3 enfants ¹		49,3	18,0	
Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	74,6	36,7	
	sans enfant ¹	40,3	16,9	
Tranche d'âge	avec enfant(s) ¹		58,6	26,9
	Moins de 20 ans		49,3	21,2
	20 à 29 ans		44,9	19,0
	30 à 39 ans		37,1	13,3
	40 à 49 ans		38,1	14,1
	50 à 59 ans		32,6	12,7
60 ans ou plus		35,4	9,1	
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		32,8	11,0
	Actifs occupés		29,2	8,4
	dont salariés		28,3	7,2
	dont non-salariés		35,8	17,7
	Chômeurs		70,0	37,8
	Inactifs de 18 ans ou plus		43,8	15,8
	Retraités		36,2	8,7
	Autres inactifs		62,0	32,7
<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		65,7	36,4	
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		37,3	12,7
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		54,5	19,4
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		40,5	16,3
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		50,1	19,1
	Territoires ruraux des grandes aires		34,4	9,0
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		40,8	12,2
	Territoires ruraux isolés		43,5	15,6

1 à 5 : voir annexe 1.2.

Lecture > En 2018, 49,3 % des personnes de moins de 20 ans sont des personnes modestes et 21,2 % sont des personnes pauvres.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018, calculs DREES.

Tableau 3 Proportion de personnes dont le ménage perçoit chaque type de prestation selon les caractéristiques des personnes, en 2018

		En %						
		Minima sociaux ⁵	dont RSA	dont AAH	Prime d'activité	Prestations familiales ⁶	Allocations logement	
Ensemble		10,9	6,7	3,6	14,9	41,8	24,3	
Sexe	Femme	11,0	6,9	3,4	15,4	41,9	25,1	
	Homme	10,8	6,5	3,9	14,3	41,8	23,4	
Type de ménage	Personne seule		10,9	4,5	4,1	10,2	0,6	23,6
	Familie monoparentale	avec 1 enfant ¹	23,9	17,5	6,7	31,9	45,1	42,9
		dont l'enfant est mineur	22,6	20,2	2,7	38,1	78,3	56,1
		avec 2 enfants ¹ ou plus	30,0	26,9	3,6	33,7	86,9	64,2
		dont au moins 1 enfant est mineur	29,2	27,5	1,8	33,6	96,8	66,9
	Couple	sans enfant ¹	4,9	1,4	2,4	5,3	0,9	7,4
		avec 1 enfant ¹	9,5	4,8	4,6	15,6	32,9	15,8
		dont l'enfant est mineur	6,0	3,7	2,4	14,1	48,2	14,5
		avec 2 enfants ¹	5,7	3,8	2,1	13,8	85,7	19,9
		dont au moins 1 enfant est mineur	4,6	3,3	1,4	12,3	95,0	18,6
avec 3 enfants ¹		8,7	6,2	2,4	19,0	94,4	36,4	
Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	20,2	13,6	7,5	25,0	98,3	58,4	
	sans enfant ¹	21,5	12,2	8,0	21,3	8,9	33,1	
Tranche d'âge	Moins de 20 ans		12,4	10,1	2,4	19,5	87,4	35,4
	20 à 29 ans		14,2	9,9	4,5	30,4	27,3	39,8
	30 à 39 ans		10,5	8,0	2,7	18,7	57,7	25,4
	40 à 49 ans		10,2	6,3	4,1	15,3	58,5	23,8
	50 à 59 ans		12,1	6,0	6,5	13,4	17,2	19,2
	60 ans ou plus		8,1	2,1	3,1	2,6	1,5	9,6
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		7,7	5,4	2,4	18,0	38,4	21,4
	Actifs occupés		5,4	3,4	2,0	16,8	38,3	18,5
	dont salariés		5,1	3,1	2,0	17,4	38,4	19,0
	dont non-salariés		7,5	5,3	2,0	12,3	37,1	14,7
	Chômeurs		32,0	26,2	6,7	29,8	39,5	52,2
	Inactifs de 18 ans ou plus		14,3	6,1	6,3	7,4	14,1	20,8
	Retraités		7,9	1,5	3,6	1,9	1,7	9,7
	Autres inactifs		29,4	17,0	12,8	20,6	43,4	47,2
<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		41,2	17,9	22,5	9,7	10,9	39,2	
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		9,1	5,6	2,9	14,0	31,7	21,1
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		23,7	7,3	14,3	10,0	14,0	26,9
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		12,6	8,1	3,9	15,9	41,7	27,3
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		13,8	8,4	4,5	17,5	38,5	30,9
	Territoires ruraux des grandes aires		5,8	2,9	2,5	12,1	44,7	15,6
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		8,0	4,1	3,6	12,5	41,5	18,2
	Territoires ruraux isolés		8,2	3,9	3,5	12,0	35,9	17,3

1 à 6 : voir annexe 1.2.

Notes > Le type de ménage est celui au 4^e trimestre 2018, ce qui peut expliquer que des ménages sans enfant ce trimestre aient perçu des prestations familiales en 2018. Par ailleurs, les enfants sont considérés sans limite d'âge, ce qui peut expliquer que tous les ménages avec au moins deux enfants ne perçoivent pas de prestations familiales.

Lecture > En 2018, 10,9 % des personnes seules ont perçu des minima sociaux et 23,6 % ont bénéficié d'allocations logement.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018, calculs DREES.

les personnes non modestes (30 %) que parmi les personnes modestes (15 %). Il en est de même pour les couples avec un enfant.

La pauvreté est aussi très présente dans les familles monoparentales et nombreuses ; elle augmente avec le nombre d'enfants (*tableau 2*). En conséquence, c'est parmi ces configurations familiales que l'on trouve la part de personnes couvertes par les minima sociaux la plus importante. Ainsi, 30 % des personnes appartenant à une famille monoparentale avec deux enfants ou plus et 20 % de celles dont le ménage est un couple avec quatre enfants ou plus perçoivent un minimum social, contre 11 % des personnes seules (*tableau 3*). Les personnes appartenant à ces deux configurations familiales sont également plus nombreuses à être couvertes par une allocation logement (presque deux tiers des personnes appartenant à une famille monoparentale avec deux enfants ou plus et 58 % de celles dont le ménage est un couple avec quatre enfants ou plus contre un peu moins d'un quart des personnes seules).

Un tiers de chômeurs ou de majeurs inactifs non retraités parmi les personnes pauvres

Les chômeurs et les inactifs non retraités âgés de 18 ans ou plus sont plus présents parmi les personnes modestes (22 %) que parmi le reste de la population (8 %). Leur part atteint même 32 % parmi les personnes pauvres, pour 16 % parmi les personnes modestes non pauvres. Les personnes au chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), sont très souvent dans une situation de pauvreté : 70 % d'entre elles sont des personnes modestes et 38 % des personnes pauvres. En conséquence, presque un tiers des personnes

au chômage sont couvertes par un minimum social en 2018 et plus de la moitié par une allocation logement. Ces parts sont un peu plus faibles (respectivement 29 % et 47 %) pour les inactifs majeurs non retraités.

À l'inverse, les retraités et surtout les personnes en emploi sont moins présents parmi les personnes modestes (respectivement 21 % et 30 %) que dans le reste de la population (24 % et 49 %). Leurs parts chutent même à 13 % et 23 % parmi les personnes pauvres. Logiquement, la part de personnes couvertes par les minima sociaux et par une allocation logement est moins importante parmi les retraités (respectivement 8 % et 10 %) et les personnes en emploi (5 % et 19 %). Les personnes de 15 ans ou plus handicapées³ sont également surreprésentées parmi les personnes modestes (9 % contre 5 % parmi le reste de la population). Plus de la moitié d'entre elles (55 %) sont des personnes modestes et un quart (24 %) sont couvertes par un minimum social, notamment 14 % par l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Enfin, les disparités selon le type de territoire sont moins marquées que selon l'âge ou le type de ménage. Les personnes pauvres sont sous-représentées dans les territoires ruraux des grandes aires. À l'inverse, elles vivent davantage dans les grandes aires urbaines (hors territoires ruraux) que le reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté est de 9,0 % dans les territoires ruraux des grandes aires contre 16,3 % dans le reste des grandes aires urbaines. Le taux de pauvreté dans les territoires ruraux isolés (15,6 %) est proche de ce dernier. Le taux de pauvreté culmine dans les petites et moyennes aires ainsi que dans les communes multipolarisées (hors territoires ruraux) où il atteint 19,1 %. ■

3. Une personne est dite « handicapée » si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».

Pour en savoir plus

- > Données complémentaires sur le site de la DREES, édition 2021 de *Minima sociaux et prestations sociales*, rubrique Données, fiche 01.
- > Des données annuelles sont disponibles depuis 2012 dans l'espace Open Data de la DREES, thème Minima sociaux et pauvreté, jeu de données Indicateurs de pauvreté avant et après redistribution, de niveau de vie et de décomposition du revenu : data.drees.solidarites-sante.gouv.fr.
- > **Bodier, M., Labarthe, J., Sicsic, M.** (2021, mai). Les revenus et le patrimoine des ménages. Insee, coll. Insee Références.
- > **Delmas, F., Guillaneuf, J.** (2020, septembre). En 2018, les inégalités de niveaux de vie augmentent. Insee, *Insee Première*, 1813.
- > **Mainaud, T., Rioux, L. (dir.)** (2019, novembre). France, portrait social. Insee, coll. Insee Références.
- > **Onpes** (2015). Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. Onpes, *Rapport 2014-2015*.